

Une proposition de voyage qui questionne !

Rémy Meury (CS-POP)

Le 25 août dernier, le Service de l'enseignement (SEN) a envoyé aux directions des écoles secondaires, à l'intention de leur corps enseignant, une proposition pour un voyage, sur une seule journée, à Auschwitz. Le Service de la formation postobligatoire (SFP) en a fait de même pour le corps enseignant des écoles du CEJEF en date du 29 août (voir annexes).

Dans l'invitation, il est rappelé que le Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS) souhaite que les enseignant-es des deux niveaux profitent de cette offre.

Sur le fond, on ne peut que saluer cette volonté d'amener les professionnel·les de l'enseignement jurassien à se rendre sur un des sites où l'horreur s'est développée contre l'humanité en général, contre un peuple, le peuple juif en particulier. Maintenir dans les mémoires, 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce que l'homme est capable en termes d'atrocité, surtout pour que cela ne se reproduise plus, doit rester un objectif dans l'éducation des générations qui n'ont pas vécu cette période ignoble dans l'histoire de notre humanité.

Cette proposition de voyage est faite chaque année depuis fort longtemps. Le problème est que cette offre émane de la Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD), association qui, par la voix de son secrétaire général, s'est illustrée plus d'une fois en minimisant le crime contre l'humanité perpétré par le Gouvernement israélien à Gaza. Le secrétaire général de la CICAD n'hésite jamais à agresser toute personne, tout organe, toute association, qui condamnent les propos et les agissements du Premier ministre israélien, en les accusant systématiquement d'antisémitisme.

Notre Parlement a dénoncé cette réalité sanglante à Gaza en adoptant à plus de 80% à chaque fois, en 2024 et en 2025, deux résolutions exigeant un cessez-le-feu immédiat sur ce territoire palestinien. Sur le même thème, il adoptera sans doute prochainement une Intervention en matière fédérale qui demande la reconnaissance de l'État palestinien.

On peut redouter que la CICAD profite de ce voyage qu'elle paie pour moitié pour chaque participant·e pour faire du prosélytisme, si ce n'est de la propagande, en faveur du régime en place en Israël, pourtant de plus en plus contesté dans le pays. Pour rappel, le prosélytisme religieux ou politique est interdit, comme il se doit, au corps enseignant jurassien dans le cadre de l'exercice de la profession.

D'où nos questions au Gouvernement :

- 1. Avant de transmettre aux enseignant-es jurassien-es cette invitation de la CICAD, s'est-il demandé si cette année les conditions n'avaient pas changé en raison des déclarations de la CICAD par son secrétaire général ?**
- 2. S'est-il assuré pour le moins auprès de la CICAD qu'aucun prosélytisme ne sera réalisé durant ce voyage ?**
- 3. Va-t-il rendre attentifs à ce risquent membres du corps enseignant jurassien qui pourraient profiter de cette offre ?**
- 4. Mieux, ne devrait-il pas envisager d'organiser directement, sans intermédiaire, à l'intention du corps enseignant jurassien des voyages à Auschwitz, ou un autre camp de concentration plus proche, afin d'entretenir l'indispensable mémoire sur les horreurs infligées à des millions de personnes voici 80 ans ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)
- Vincent Schmitt (Verts)

Intervention déposée officiellement le 11 septembre 2025

Documents annexés

- Messages SEN et SFP.pdf